



Compte-rendu

BUREAU EXECUTIF 18 mars 2020 – Visioconférence

ORDRE DU JOUR

- Validation du compte-rendu du bureau du 4 mars 2020
- Retours sur réunion FFV/Présidents de ligue du 17 mars 2020
- Fonctionnement de la ligue suite report AG
- Situation dans les clubs liée aux mesures prises pour ralentir l'épidémie
- Stratégie mise en place par la ligue

RELEVÉ DE DECISIONS

Début de la réunion heure 19H –

- **Validation du CR du BE du 04 mars 2020**

Validé par les élus présents

- **Retours sur réunion FFV/Présidents de ligue du 17 mars 2020**

Le personnel de la FFV est en télétravail.

Une newsletter a été envoyée à l'ensemble des structures pour informer qu'une page dédiée au Coronavirus est sur le site internet. Toutes les informations sont répertoriées.

Aide aux clubs : l'ensemble des CT est mis à contribution pour contacter les clubs afin de connaître leurs situations (humaines et financières).

Anne a demandé à être tenue au courant car la démarche a déjà commencé sur la ligue par notre CT.

Report de l'AG : Statutairement, le vote du budget de la FFV doit avoir lieu au plus tard et nécessite la tenue des AG des ligues (élections des représentants des territoires). Deux scénarii sont possibles :

- L'AG des 3-4 ligues manquantes peut se tenir avant mi-juin et celle de la FFV avant fin juin. Dans ce cas, les modalités de tenue des assemblées générales respectent les statuts et règlement intérieur. Sont concernées 3-4 ligues et la FFVoile
- Les rassemblements restent interdits au-delà de mi-juin. Dans ce cas, la FFV recherche une solution de vote électronique.

Sport Haut Niveau : une demande de dérogation a été faite pour les sélectionnés aux JO afin qu'ils puissent s'entraîner. Refus de la ministre

Toutes les épreuves de grade 4 à W sont reportées. Elles seront repositionnées sur une période forcément plus ramassée dans le temps. Attention à la disponibilité des arbitres et à la cohérence du calendrier.

Les épreuves doivent être annulées sur le calendrier fédéral.

Sélection Championnat de France : mettre en place un comité de sélection. La commission sportive de la ligue a anticipé, soit la sélection se fera sur une seule régata en mai et/ou coach regatta pour renforcer les sélections du comité.

-> Faire remonter la liste précise des membres du comité au BE.

Se pose également la question de la finale jeune régionale voile légère et windsurf -> annulation pour 2020 ?

ANS : sur 2020, 35% des aides financières devront être attribuées aux clubs. Voir la stratégie et s'organiser pour avoir le compte de clubs.

Emploi : pas d'info à ce jour. Pierre fait passer les infos sur les emplois aidés.

2nde réunion avec la FFV samedi 21 mars de 10h à 12h.

▪ **Fonctionnement de la ligue suite report AG**

La ligue ne dispose donc pas de budget validé en assemblée générale. Seules les dépenses de gestion courante sont admises ainsi que les paiement des factures des actions engagées avant le 14 mars (date où l'AG aurait dû avoir lieu).

Les conventions signées avant le 14 mars seront honorées (CDV74/Nicolas Choulet).

Dès lors qu'une date sera possible, relancer les clubs pour récupérer les délégués et envoyer la convocation (15j avant la date d'AG).

Formation CQPiV : pas de formation en présentiel, possibilité de faire à distance sur les parties théoriques du niveau 4 et CQP IV mais l'ensemble des 160 heures ne pourront être effectuées.

Formation BPJEPS : la formation aurait dû redémarrer le 23 mars. Une partie est possible à distance. La DRDJSCS étudiera un report de la formation. Jérôme travaille sur un planning ajusté suite aux mesures de confinement.

▪ **Situation dans les clubs liée aux mesures prises pour ralentir l'épidémie**

16 clubs contactés ce jour (priorité donnée par Anne pour les clubs avec des salariés permanents à l'année) :

- 4 personnes en arrêt de travail pour garde d'enfant
- 7 personnes en maintien d'emploi dans la structure ou à distance
- 22 personnes vont mettre en place le chômage partiel (total ou modulé)

La trésorerie d'un club en grande difficulté, en attente d'une subvention. Dans cette attente, il utilise le découvert autorisé.

La livraison du bâtiment est reportée à l'automne du fait que les entreprises aient stoppées les travaux.

3 clubs en trésorerie faible, environ 1 à 2 mois de fonctionnement.

CDV74 en attente du paiement des dernières factures envoyées à la ligue.

Pour la déclaration d'activité partielle : le délai est plus important.

Il faut dès à présent créer son compte

Il est conseillé de faire une demande pour une durée longue ; l'indemnisation se fait sur les heures non travaillées déclarées en fin de mois.

Indemnités prise en charge : 84% du salaire net ; en attente d'une prise en charge à 100% jusqu'à 4.5 fois le SMIC annoncée par le gouvernement. Le club doit toutefois faire l'avance de salaire.

Pour les clubs ayant un compte bancaire à la BPAURA, il est recommandé de prendre contact avec son conseiller afin de trouver des solutions. La BPAURA va mettre en place certaines dispositions pour ses clients.

Le COSMOS a envoyé un questionnaire à tous ses adhérents afin d'évaluer la perte du chiffre d'affaire et sur quelle période.

L'ensemble des clubs contactés fera un retour sur l'évolution de sa situation.

Les clubs sans salarié sont a priori peu impactés.

Il est demandé de continuer de prendre contact avec l'ensemble des clubs de la Région.

Pierre compile ces données dans un fichier accessible aux élus pour prendre la mesure des difficultés à venir et établir la stratégie de soutien.

Il est demandé de pouvoir accéder à la page info Coronavirus depuis la home page du site internet.

Anne se charge de mettre ça en place.

Point sur les indemnités des stagiaires BPJEPS : Normalement, tous ont déposé un dossier chez pôle emploi (sauf 2) et sont donc rémunérés jusqu'à la fin de leur convention (fin avril pour la majorité). Le confinement ayant été déclaré avant la démarrage de la formation (partie 2020), les stagiaires ne sont donc pas officiellement en stage.

Il n'y a pas de prise en charge des indemnités des stagiaires si la structure se déclare en activité partielle.

▪ **Stratégie mise en place par la ligue**

Il est proposé de :

- Relancer les clubs qui n'auraient pas transmis leur factures pour toute prestation réalisée dans le cadre d'actions régionales ;
- Procéder sans tarder aux paiements des factures des clubs reçues ce jour ;
- Retarder la facturation à destination des clubs (schéma de cohérence, autres ...).

Les élus valident ces éléments.

Le budget prévisionnel établi pour l'AG du 14/03 est à revoir.

La réflexion porte sur deux temps :

- Avril : facilité sur les factures -> Validé par les élus
- Mai : aide à la trésorerie -> Attente d'un bilan complet de la situation

Quels fonds d'urgence à débloquent ? Il faut définir des critères, et cibler les clubs en grande difficulté. Se pose la question d'une éventuelle aide d'urgence avec le report de l'AG et l'absence de budget : Anne se renseigne auprès de la FFV.

Cette crise va-t-elle contraindre des petites associations à fusionner pour maintenir une taille critique permettant une activité ?

L'action d'aide au matériel sportif sera présentée à la prochaine AG. A voir si les clubs seront dans une dynamique d'achat.

L'action tour de France à la Voile est possiblement reportée en 2022 ; il sera sans doute difficile de trouver des partenaires financiers à la sortie de la crise.

Pour les salariés de la ligue, actuellement en télétravail : l'activité partielle sera mise en place dès pénurie de travail. Un prévisionnel de la charge de travail sur les 6 semaines à venir a été établi et mis à la disposition des élus.

Les élus valident le maintien de salaire à 100%, s'il devenait nécessaire de faire appel à l'activité partielle.

▪ **Divers**

Le colloque des CT est annulé. La FFV demande aux CT d'être disponibles sur la période prévue du colloque pour faire si besoin une Visio.

Suite à la commission sportive du 17/03, les entraîneurs se mobilisent pour garder le contact avec les coureurs et leur proposer des exercices.

Il est demandé de mettre en place un espace documentaire pour cette période dans un 1^{er} temps. Pour les vidéos, une chaine YouTube peut être créée..

Il est donc nécessaire d'avoir de l'espace dans la Dropbox. Un dossier y sera dédié et géré par Cyril.

Les élus valident l'augmentation de la taille de l'espace Dropbox en souscrivant au forfait Dropbox Plus à condition de mettre rapidement en place l'arborescence et les règles de fonctionnement.

Anne intervient concernant le partenariat de la ligue avec la BPAURA ; le montant de la convention est revu à la baisse pour 2021 (- 5 000 €).

Prochain bureau le 01/04/2020 en visio

Fin de réunion : 21h

Etabli le 19/03/2020 par Virginie Terrasson, modifié le 22/03/2020 par Anne Dos Santos

Validé le 22/03/2020 par Anne Dos Santos - Présidente

En l'absence de remarques dans un délai de 7 jours, le compte rendu sera considéré comme pouvant être mis au vote par les membres du Bureau.

LIGUE DE VOILE
Auvergne-Rhône-Alpes
725 Bd Robert Barner
73100 AIX LES BAINS



LISTE DES PRESENTS

	Présent	Excusé	Absent
Alexis Astol	X		
Anne Dos Santos	X		
Bernard Montmasson	X		
Franck Pernet	X		
Martine Pagès	X		
Patrick Picard	X		
Cyril Fourier	X		
Pierre Mantilleri	X		
Virginie Terrasson	X		
Yannick Grelin	X		
Nicolas Choulet	X		
Jérôme Peter	X		